

**LOISIRS COMMUNAUTAIRES
LE RELAIS DU BOUT**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS:	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
Annexe A - Initiatives sociales Alliances pour la solidarité	11
B - Impact jeunesse	11
C - Fête famille	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Loisirs communautaires Le Relais du bout

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT (organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section Fondement de l'opinion avec réserve de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, des résultats nets, de l'actif et de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Provencher & associé Inc.

Montréal, le 2 avril 2024

¹Par Martin Provencher, CPA auditeur

LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Inscriptions enfants	393 968 \$	355 991 \$
Inscriptions adultes	143 458	91 796
Contrats de surveillance	47 368	51 434
Subvention Accompagnement à domicile	18 488	37 926
Subvention provinciale	126 180	203 916
Subvention fédérale	86 523	70 179
Ville de Montréal	61 772	60 561
Projet Réussite Montréal	-	15 059
Soutien à l'action bénévole	1 000	1 382
Location	-	2 162
Vente de chandails	5 660	4 776
Intérêts	17 807	5 645
Initiatives sociales Alliances pour la solidarité (Annexe A)	75 110	58 475
Impact jeunesse (Annexe B)	36 184	26 280
Fête famille (Annexe C)	8 261	963
	<u>1 021 779</u>	<u>986 545</u>
	-----	-----
CHARGES		
Salaires et charges sociales	765 112	627 794
Sous-traitance	28 257	20 978
Honoraires professionnels	9 022	6 987
Déplacements et représentation	8 204	5 050
Télécommunications	4 169	7 130
Frais de bureau	23 029	19 098
Taxes et permis	2 895	3 081
Assurances	4 546	3 904
Activités sorties	30 994	34 942
Achats de matériel	45 986	48 810
Publicité	3 940	3 772
Formation	6 657	5 507
Base de données	5 666	5 326
Intérêts et frais bancaires	8 303	8 327
Amortissement des immobilisations corporelles	4 440	6 080
Initiatives sociales Alliances pour la solidarité (Annexe A)	75 110	58 475
Impact jeunesse (Annexe B)	36 184	26 280
Fête famille (Annexe C)	8 261	963
	<u>1 070 775</u>	<u>892 504</u>
	-----	-----
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(48 996) \$</u>	<u>94 041 \$</u>

	2023			2022
	Réserve	Investi en Immobilisations	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	190 000 \$	17 157 \$	311 080 \$	518 237
AFFECTATION INTERNE (note 3)	-	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(4 440)	(44 556)	(48 996)
SOLDE À LA FIN	190 000 \$	12 717 \$	266 524 \$	469 241 \$

LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 996) \$	94 041 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4 440</u>	<u>6 080</u>
	(44 556)	100 121
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	4 842	34 696
Frais payés d'avance	-	(2 610)
Créditeurs	1 961	7 986
Apports reportés	<u>24 905</u>	<u>80 793</u>
	(12 848)	220 986
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	-----	-----
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation dépôt à terme	<u>(1 475)</u>	<u>(155)</u>
	(1 475)	(155)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-----	-----
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt à long terme	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
	-	(40 000)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-----	-----
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(14 323)	180 831
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>646 263</u>	<u>465 432</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>631 940 \$</u></u>	<u><u>646 263 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués par l'encaisse.

LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT

BILAN
31 DÉCEMBRE

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Encaisse	631 940 \$	646 263 \$
Comptes clients et autres créances (note 4)	12 207	17 049
Frais payés d'avance	<u>2 610</u>	<u>2 610</u>

646 757 665 922

DÉPÔT À TERME, AU TAUX D'INTÉRÊT DE 4%,
ÉCHÉANT EN SEPTEMBRE 2027

38 360 36 885

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

12 717 17 157

697 834 \$ 719 964 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	32 974 \$	31 013 \$
Apports reportés (note 7)	<u>195 619</u>	<u>170 714</u>

228 593 201 727


ACTIF NET

Réserve	190 000	190 000
Affecté - Investi en immobilisations	12 717	17 157
Non affecté	<u>266 524</u>	<u>311 080</u>

469 241 518 237

697 834 \$ 719 964 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ghislain Pettigrew, Président



Jacques Daoust, Secrétaire

1- **STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objet d'opérer un centre communautaire et d'organiser des activités sociales et culturelles afin de favoriser le développement personnel, social, culturel et physique des membres. Le 2 février 2012, l'organisme a modifié son nom pour Loisirs Communautaires Le Relais du bout.

2- **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilité par fonds -

Le fonds non affecté rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services, du fonctionnement et de l'administration. Ce fonds présente également les ressources apportées sous forme de contribution financière non remboursable. Le conseil d'administration désire réserver un montant pour les achats et contrats, qui est inclus dans la Réserve.

Le Fonds des immobilisations présente le coût amorti des immobilisations.

Comptabilisation des produits -

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports reportés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de services -

L'organisme occupe à titre gratuit des locaux. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Estimations comptables -

Pour dresser des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et élaborer des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges durant la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations -**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respectivement selon la méthode du solde décroissant aux taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Matériel informatique	30%
Mobilier et équipement	30%
Mobilier de bureau	20%

Instruments financiers -

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des apports reportés.

3- AFFECTATION INTERNE

Le 4 avril 2023, le conseil d'administration a résolu d'effectuer l'affectation suivante aux actifs nets du 31 décembre 2022. Cette réserve servira au renouvellement du matériel et à l'embauche d'un salarié.

Réserve	<u><u>100 000 \$</u></u>
---------	--------------------------

4- COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Subventions	8 805 \$	14 927 \$
Sommes à recevoir de l'état	3 402	2 122
	<u><u>12 207 \$</u></u>	<u><u>17 049 \$</u></u>

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2023		2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	38 219 \$	31 316 \$	6 903 \$
Mobilier et équipement	19 968	19 828	140
Mobilier de bureau	23 749	18 075	5 674
	<u>81 936 \$</u>	<u>69 219 \$</u>	<u>12 717 \$</u>
			<u>17 157 \$</u>

6- CRÉDITEURS	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	11 174 \$	14 336 \$
Salaires et vacances	21 800	16 677
	<u>32 974 \$</u>	<u>31 013 \$</u>

7- APPORTS REPORTÉS

Les subventions de fonctionnement reportées qui sont présentées dans le fonds de fonctionnement, représentent un financement affecté destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant.

	2023	2022
Solde au début	170 714 \$	89 921 \$
Moins: Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(170 714)	(89 921)
Plus: Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>195 619</u>	<u>170 714</u>
Solde à la fin	<u>195 619 \$</u>	<u>170 714 \$</u>

8- **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme et Les petits soleils de la Pointe-de l'île sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

Les petits soleils de la Pointe-de l'île utilise des salariés de l'organisme. Pour l'exercice, Les petits soleils de la Pointe-de-l'île a versé 20 053 \$ à l'organisme (25 831 \$ en 2022).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus.

9- **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2023.

Risque de crédit -

L'organisme est exposée à un risque de crédit sur le dépôt à terme et les comptes clients et autres créances. L'organisme évalue de façon continue les comptes clients et autres créances sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Les comptes clients et autres créances ont été reçus peu après la fin de l'exercice financier. Le risque de crédit du dépôt à terme est négligeable puisqu'il est détenu dans une grande institution financière.

Risque de liquidité -

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses apports reportés.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt -

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son dépôt à terme.

LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT

ANNEXES A, B ET C - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

A - INITIATIVES SOCIALES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits		
Ville de Montréal	75 110 \$	58 475 \$
Charges		
Prévention Pointe-de-l'île	35 241	33 611
Maison des jeunes	20 074	18 639
Salaires et charges sociales	6 679	5 430
Matériel administratif et fournitures	44	-
Soutien aux familles	13 072	795
	<u>75 110</u>	<u>58 475</u>
Excédent (déficit)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
 B - IMPACT JEUNESSE		
Produits		
Bailleurs de fonds	27 385 \$	18 683 \$
Inscriptions enfants	8 799	7 597
	<u>36 184</u>	<u>26 280</u>
Charges		
Société Ressources-loisirs	21 500	14 145
Salaires et charges sociales	11 587	10 276
Matériel administratif et fournitures	3 097	1 859
	<u>36 184</u>	<u>26 280</u>
Excédent (déficit)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
 C - FÊTE FAMILLE		
Produits		
Subventions	8 261 \$	963 \$
Charges		
Activités	8 261	963
Excédent (déficit)	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>